Bonjour,

Petit rappel : mis à part les activités manuelles le jeudi et vendredi, et danse le jeudi, les autres activités du soir sont des activités sur la base du **volontariat** et **sans obligation de suivi**. C’est-à-dire que vos enfants ne sont pas dans l’obligation d’y aller chaque semaine.

Cependant pour le bon déroulement de ces activités merci de voir avec vos enfants, chaque semaine, à quelles activités ils souhaitent participer.

Je vous joints le planning. D’ailleurs une erreur s’est glissée sur le planning, les enfants doivent remettre le planning à l’équipe d’animation le **28 mars 2021** **et pas le 28 mai comme indiqué** sur ce dernier.

Merci de bien **respecter** la participation de votre enfant sur une **activité ouverte pour sa classe**.

En effet, suite au protocole sanitaire, nous ne pouvons pas mélanger les groupes.